

FICHE ACTION

17g – QPV Les cycles scolaire



Action N°17 g	Répondre aux attentes des publics éloignés de la pratique		
	Les QPV – les cycles scolaires		
Catégorie concernée	Ligue, comités et clubs et les licenciés des clubs et les personnes non licenciées		
Objectif stratégique à atteindre	- Identifier les structures proposant une activité aux QPV - Former à l'encadrement - Augmenter le nombre des clubs proposant une activité aux QPV - Augmenter le nombre de licenciés vivant en QPV - Permettre à toutes les personnes de pratiquer notre activité en profitant des dispositifs fédéraux		
Objectif opérationnel	- Recenser les clubs proposant une activité aux QPV (appel – mail – enquête) - Former les référents de bassin - Prendre contact avec les écoles en QPV, signer une convention afin de mettre en place des cycles - former les enseignants à la pratique du badminton - Proposer des rencontres dans le cadre de l'USEP, ou autre		
Description de l'action	Il s'agira pour le club de prendre contact avec les établissements scolaires situés en QPV. Après avoir pris contact avec le chef d'établissement proposez lui un ou plusieurs cycles de badminton. En parallèle n'oubliez pas de prendre contact avec la mairie afin de lui présenter l'initiative. Plusieurs scénarios peuvent être prévus : - vous faites un choix de vous occuper de plusieurs écoles mais seulement d'un seul niveau (exemple vous ne prenez que les CP) - vous faites le choix de ne vous consacrer qu'à une école et vous faites toutes les classes.		
Qui va réaliser l'action	Les clubs (bénévoles, dirigeants encadrants) , les comités (élu(s) - chargé de développement) , la ligue (élu(s) membre(s) ETR)		
Les partenaires	La fédération, la ligue, les comités, le Conseil départemental, régional, les collectivités , éducation nationale, les sponsors		
Début de l'action	Septembre 2020		
Les étapes successives de l'action	Quand	Comment	Qui
Par bassin réunir l'équipe projet et préparer un échéancier	Juin 2020	Réunion	Le responsable du bassin, le CTN T, l'élu en charge du sport pour tous, le chargé de développement du département
Prise de contact avec les clubs et les établissements scolaires	Septembre/octobre 2020	Téléphone / mail	Le responsable du bassin
Signature de convention	De septembre à octobre 2020	Réunion	Le responsable du bassin, dirigeant du club, l'encadrant, le chef d'établissement
Mise en œuvre de l'action	D'octobre 2020 à mai 2021	En réalisant l'animation dans le club	Le responsable du bassin, dirigeant du club, l'encadrant
Bilan intermédiaire	Février 2021	Réunion	Le responsable du bassin, le CTN T, l'élu en charge du sport pour tous, le chargé de développement du département
Finalisation de l'opération Présentation du bilan	Mai 2021	Réunion de travail	Le responsable du bassin, le CTN T, l'élu en charge du sport pour tous, le chargé de développement du département
Reconduite des conventions	Mai / juin 2021	Appel / rendez-vous / mail	Le responsable du bassin, dirigeant du club, l'encadrant
Objectifs et critères de réalisation			
- Nombre d'établissements scolaires participant à l'événement - Nombre d'élèves participant aux cycles - Nombre de licences prises - Nombre de clubs proposant ce type d'action			
Objectif quantitatif	- 10 % des clubs proposant ce type d'action (13 clubs) - 400 personnes participant à l'action - 40 licences grâce à ce type d'action - 2 structures différentes par action		
Evaluation bilan			
Action complémentaire			

